

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS		REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité ----- VILLE D'AUBERVILLIERS ----- N°198 REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2017
Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal :	49	
En exercice :	49	
Présents :	35	

L'AN deux mille dix sept, le 18 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 octobre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : BIDAL Damien ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Soizig NEDELEC	Madame Magali CHERET
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER

Secrétaire de séance : Silvère ROZENBERG

Séance du Conseil Municipal du 18/10/17	N°198
Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et Commande Publique/	

OBJET : Fourniture de prestations de restauration en liaison froide et à composante biologique pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021. Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant que l'expérience pilote relative à la fourniture de prestations de restauration en liaison froide pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant a été jugée positive, la collectivité souhaite l'étendre pour les 4 années à venir. En conséquence il y a lieu de lancer un accord-cadre à bons de commande.

Adoption à l'unanimité par 41 pour.

Monsieur Eric PLEE n'ayant pas pris part au vote

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre à bons de commande, sur appel d'offres, relatif à la fourniture de prestations de restauration en liaison froide et à composante biologique pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant, passé pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, renouvelable par reconduction expresse, trois fois au maximum, par périodes successives d'un an.

L'accord-cadre fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Montant minimum : **170 000 € HT**

Montant maximum : **510 000 € HT**

AUTORISE la maire à le signer, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie en fin de procédure.

Reçu en préfecture le : 20/10/17
Publié le : 20/10/17
Certifié exécutoire : 20/10/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

